

A bâtons rompus avec ABOUBAKAR DIOP*

Entretien proposé par Dr. Pierrette Herzberger-Fofana

La 8ème FILDAK, Foire du livre et du matériel didactique de Dakar s'est déroulée au CICES et a rassemblé le monde du livre venu de tous les horizons. Pour la première fois, les éditeurs originaires des pays arabes ont y pris part.

Placé sous le signe de développer les habitudes de lecture, la foire du livre veut développer le goût de la lecture parmi les jeunes. Cependant les maisons d'édition sont en proie à de nombreuses difficultés. Lieu de rencontres et d'échanges du monde littéraire, la FILDAK a été aussi l'occasion de faire le point en ce qui concerne l'édition africaine.

Nous avons rencontré, Monsieur Aboubakar Diop, directeur de la maison d'Editions Xamal à St. Louis-du Sénégal, l'ancienne capitale de l'A.O.F. (Afrique Occidentale Française).

- P.H.F. : Votre maison d'édition existe depuis six ans. Quel bilan tirez-vous aujourd'hui de vos activités ?

A. DIOP : Je vous avouerais que sur le plan économique et matériel, le bilan est plutôt négatif ; par contre sur le plan purement éditorial, il est extrêmement riche. En effet, si le résultat financier est médiocre, je confesse que j'en suis en partie responsable. J'ai débuté dans cette profession avec des moyens très limités. J'ai consacré toutes mes forces à la fabrication des livres et aujourd'hui je puis affirmer que la 8e FILDAK représente un tournant pour moi, car j'ai pris conscience qu'il est temps que je modifie ma façon de travailler et que j'ouvre une nouvelle voie dans mon secteur édition, celle de la gestion. Je suis parti de rien et lorsque je me suis lancé dans ce domaine, j'ignorais tout de l'édition. Mais selon l'adage, c'est en forgeant que l'on devient forgeron, c'est en éditant des livres que je suis devenu éditeur. Durant ces six années, j'ai appris beaucoup de ce métier et je suis conscient de ce que j'ai encore énormément à apprendre. Je voudrais me perfectionner afin de combler mes nombreuses lacunes.

Je dois en fait orienter mes efforts sur la maintenance du rythme de parution, sur son accélération et en même temps il me faut ouvrir une brèche dans le domaine de la commercialisation, de la promotion et des contacts avec l'extérieur.

- Le manque de connaissances approfondies -si j'ose m'exprimer ainsi- dans le domaine de l'édition a-t-il été un handicap majeur pour mener à bien ce que vous souhaitiez réaliser ?

Certes, mais il y a eu d'autres handicaps. Le Sénégal se trouve actuellement dans une période où l'on note une baisse d'intérêt du livre. Et ceci depuis un certain nombre d'années. Je ne veux pas accuser un régime ou un autre, mais il n'y a pas eu de politique véritable de soutien et d'appui aux éditeurs. La Foire du livre ou même le Grand prix littéraire du chef de l'État n'ont pas eu pour effet l'achat systématique de livres. L'écrivain primé recevait un grand prix doté d'environ 2, 5 Millions de Francs Cfa, mais l'éditeur, lui ne percevait rien et aucune politique d'accompagnement telle qu'achat systématique d'exemplaires pour les bibliothèques n'était mise en place. En outre, on ne constatait aucune ruée vers les librairies pour acheter le livre primé.

- A quoi cela est dû ? Si le Grand Prix du chef de l'Etat a été créé, il me semble que c'était dans le but de promouvoir l'édition et la lecture. N'y a-t-il pas un hiatus entre l'achat d'un livre et la production littéraire et comment pensez-vous qu'on puisse le surmonter ?

Sans vouloir dévoiler un secret d'État, je peux vous dire que récemment nous avons eu une réunion avec le ministre de la culture afin d'étudier la réforme du Grand Prix du chef de l'Etat de telle sorte que chaque fois qu'un livre recevra un prix, il y aura une politique systématique d'achat de ce livre. Non seulement l'auteur sera récompensé mais aussi l'éditeur sera également encouragé en obtenant ainsi un soutien palpable.

- J'avais eu l'impression que le Sénégal avait entamé une véritable politique du livre. Je me souviens que durant les fêtes de Noël 2001, on présentait sur les écrans de télévision un spot publicitaire. Le président de la république, Me. A. Wade, entouré d'un groupe d'enfants tenant en mains un livre; et le chef de l'État encourageait les parents à offrir à leurs enfants comme cadeaux de Noël un livre. Le spot était accompagné de citations en faveur du savoir et de la connaissance acquise à travers la lecture. Cependant, je constate que les élèves lisent pour être meilleur en français et obtenir de meilleures notes. Le livre n'est pas perçu comme un cadeau à offrir mais est lié à la notion d'école, d'apprentissage d'une langue étrangère pour les enfants. N'avez non pas plutôt un problème de culture ?

Ce que vous dites ne contredit absolument pas ce que j'ai avancé. Le Président a proclamé son intérêt pour le livre et sa volonté de soutenir l'édition. D'ailleurs, la décision de mettre en place un fonds d'appui pour l'édition a été prise. Je pense que ce sont des raisons techniques qui ont causé un certain retard, mais dans les mois à venir, je suis certain que ce plan va entrer en vigueur. Il est sûr que si le Président a marqué publiquement par des spots réguliers à la télévision son intérêt pour le livre, il a en partie manqué son but, car à l'exception des N.E.A.S (Nouvelles Editions Africaines du Sénégal) aucun éditeur n'était prêt et n'avait pratiquement dans son catalogue des livres d'enfants. Si le président s'était concerté auparavant avec les éditeurs, ces derniers en

auraient tiré un plus grand avantage. Car si le Président s'engage ainsi et finalement le public constate que la marchandise: «livre» fait défaut, c'est un peu un coup d'épée dans l'eau, un acte gratuit sans grand portée pour l'édition.

Il est évident que rien n'est perdu. Il y a une maison d'édition qui en a profité et je me réjouis de cela. Personnellement, je me refuse à imaginer les choses autrement qu'elles ne se sont passées. Maintenant nous devons voir comment nous allons nous préparer pour être mieux apte à répondre à une telle chance pour Noël prochain.

Je ne veux pas que le Président marque aussi clairement son intérêt pour le livre et que nous, autres éditeurs, nous ne soyons pas à même de répondre à cette offre. J'espère que le spot sera encore mieux conçu - parce que s' il était intéressant par son existence-, il y avait cependant quelques failles. Il convient donc aux éditeurs de la place de se préparer en conséquence. Personnellement, je pense depuis longtemps mettre en place une collection pour la jeunesse. Seulement l'édition du livre pour enfants est beaucoup plus difficile, exige davantage d' investissements que le livre pour adultes. En effet, le livre pour enfants est obligatoirement illustré et presque toujours en couleurs- si bien que le coût de fabrication est tout de même assez élevé.

- Lorsqu'on assiste à des colloques et conférences internationales sur la littérature africaine, on entend toujours le même refrain, les livres d' auteurs africains ne se vendent pas. En Allemagne, les éditeurs brandissent l' argument de la traduction comme un gros handicap. Or, ici le livre est publié dans une langue qu'officiellement tout le monde est censé comprendre, Alors à quoi cela est-il dû que l' on n'achète pas les livres des écrivains Africains ?

Vous avez bien dit « une langue que tout le monde est censé comprendre ». Au risque d'être en porte-à-faux avec certains , j' oserai signaler qu'au Sénégal tout le monde ne comprend pas le français. Ce n' est pas la langue de la majorité et encore moins du peuple. Si je compare avec la Côte d 'Ivoire, je constate que la principale librairie d'Abidjan ressemble à un grand supermarché de Dakar c'est-à-dire il y a 5 à 6 caisses enregistreuses. À Dakar la plus grande librairie a une seule caissière qui se tient derrière une caisse enregistreuse. Et elle n'est jamais débordée de travail. Vous n'avez personne qui se bouscule à la caisse. C'est un signe évident que le livre ne fait pas partie des habitudes de consommation du pays.

Il est vrai que de nombreux Européens vivent à Abidjan, mais ce ne sont pas que les Européens qui achètent les livres. Sur ce plan, bien que feu Léopold Sédar Senghor- Que Dieu ait son âme! avait un intérêt marqué pour la culture peut-être plus que le Président Houphouët Boigny, mais ce dernier en tant que paysan de souche possédait un esprit plus pratique et pragmatique. En effet, il a donné le marché du livre scolaire aux maisons d' éditions de son pays. C' est pourquoi en Côte d' Ivoire, nous avons deux grandes maisons d' éditions, les N.E.I , un sous-produit des NEA, qui réunissaient 3 pays (Sénégal, Côte d' Ivoire et Togo) et CEDA – Ces maisons d' éditions se sont partagées un marché extrêmement fructueux qui, au Sénégal est toujours parti vers l'étrange (c'est-à-dire vers le Nord), celui du livre scolaire.

- On considère toujours le Sénégal comme le pays de la francophonie par excellence. Pourtant vous, en tant qu'éditeur prétendez le contraire. Vous êtes à la pointe du problème et présentez une image du pays qui ne concorde pas à celle des médias, un Sénégal francophone. Alors qu'en est-il de l'édition en langues nationales ?

La seule maison d'édition privée qui édite en langues nationales, Papyrus, a obtenu aujourd'hui le 2 e prix Alioune Diop de la culture. C' est une première. Le livre du professeur Lam écrit en poular est un livre dont la fabrication technique est impeccable. C'est la première fois qu'on voit paraître au Sénégal un livre en langues nationales qui réponde aux normes de l'édition. L'écrivain Boubacar Boris Diop va bientôt publier son prochain roman en wolof, langue la plus répandue au Sénégal. L' édition en langues nationales se développe de plus en plus.

Lors de mon entrevue avec l'ambassadeur du Canada qui subventionne le projet « PAPA projet d'Appui», je lui ai avoué que je n'étais pas convaincu de la justesse de la voie suivie par ce projet, car il soutenait l'impression d'ouvrages édition en langues nationales en faisant l'impasse sur les éditeurs. Les coordonnateurs du projet sélectionnent des textes d'auteurs, vont chercher des imprimeurs, impriment les textes et les remettent aux auteurs à charge pour eux de les vendre.

Ceci pose le problème de la diffusion de l'œuvre et pis encore, car chaque amateur de livre va devoir connaître le nom et l'adresse de l' auteur. C'est donc un marché qui se développe en dehors des normes officielles et confine la littérature en langues nationales dans un ghetto. Lors du dernier colloque que nous avons tenu à la maison de la culture Douta Seck, j' avais interpellé les autorités en leur disant 'par pitié, cessez de croire que l'édition en langues nationales constitue un cas particulier, un cas à part. On édite dans toutes les langues du monde, en chinois, coréen, hindi japonais etc... Pour quelles raisons l'édition en langues nationales poserait-elle un problème quasi insoluble? Si l'on veut éditer correctement un livre, il suffit de posséder des caractères en ces langues et d'avoir des lecteurs qui achètent les livres. C'est tout. Il faut en outre respecter les règles et les circuits d'édition, donner aux livres des numéros de cote internationale ISBN '.

J'avoue que mes trois premiers ouvrages ne correspondaient pas aux normes de l'édition, mais j'ai rapidement corrigé ma copie. Actuellement tous les livres que je publie possèdent un numéro d'ISBN et...incessamment, le code barre.

- Quels sont les livres que votre maison d'édition « XAMAL » publie ? Qui s'intéressent à vos livres Qui sont vos lecteurs ? À combien d'exemplaires publiez-vous ?

Lorsque j'avais décidé de monter une maison d'édition, ma première idée avait été de publier en langues nationales. Avant même que je ne puisse rentrer au Sénégal, car je me considérais en exil en Europe, j'avais conçu le projet de monter une maison d'édition en langues africaines. Autant je considère et j'aime la langue française, autant je suis persuadé du caractère incontournable de l'utilisation des langues du terroir.

Je trouve que la poésie en français, même si j'apprécie beaucoup la poésie d'Amadou Lamine Sall par exemple, la poésie touche un public extrêmement restreint même si ses détracteurs arguent qu'en langues nationales nous avons des œuvres médiocres, ces arguments ne sont pas valables, car si l'on devait publier tous les livres que nous recevons en français, nous en avons aussi qui sont médiocres.

En ce qui concerne la littérature en langues nationales, il importe de créer un corps de lecteurs, un corps de critiques littéraires et qu'on apprenne aux auteurs à devenir des écrivains en langues nationales. Jusqu'à présent, hélas, nous avons surtout des gens qui parlent les langues mais la plupart ne les écrivent pas. La poésie est probablement le premier domaine dans lequel les langues nationales auront beaucoup de facilité à s'imposer, parce que la poésie est quelque part proche du mode oral. La poésie se déclame.

Elle a ainsi des affinités avec la tradition orale africaine. Parfois même quand vous êtes seul, et que vous lisez un poème vous avez envie de le lire à haute voix, de l'entendre afin d'apprécier la mélodie. La musique, le rythme sont presque aussi primordiales que les vers eux-mêmes. Je pense que la poésie en langue nationale touchera un public beaucoup plus large que la poésie en langue française. C'est pourquoi j'ai la plus grande réticence à publier un recueil de poésie en langue française. Par contre, je viens de lancer une revue littéraire et je la veux ouverte à toutes les langues du monde. Je souhaiterais que les amateurs de littérature en fassent leur bien afin que « XAMAL » devienne un lieu de rencontre où les gens pourront faire des ballons d'essai. En général, je démarre un tirage à cinq cent exemplaires.

- Quelle vision avez-vous en ce qui concerne votre maison d'édition ? Quelles domaines souhaitez-vous développer ?

Avant de répondre à votre question, je voudrais vous dire et même marteler que le problème principal que nous avons est celui de la diffusion-distribution du livre aussi bien au Sénégal, qu'en Afrique et en dehors du continent. Je vais vous donner un exemple. Le directeur commercial de CEDA qui est aussi un distributeur de la sous-région m'expliquait hier que pour 9 cartons de livres qu'il a fait venir d'Abidjan pour la Foire du livre de Dakar qui ont une valeur approximative de 1 million de FCA, il a dû payer 250 000 FCFA de frais de transit. Ceci freine la diffusion du livre dans la sous-région. Il n'existe pas de frais de douane sur les livres au Sénégal. J'ai un ami qui dirige une société incluant le transit et je veux le sensibiliser parce que lui-même est grand amateur de livres afin qu'il rencontre les éditeurs et imagine un mode de transport avec des tarifs préférentiels pour réduire les charges de fret.

- La nouvelle politique du NEPAD préconise que la culture doit s'appropriier du NEPAD et le mettre au service du développement, selon les termes du ministre de la culture, M. Amadou Tidiane Wone, dans une récente interview que j'ai eue avec lui. Comment les éditeurs peuvent-ils s'approprier du NEPAD pour en faire un instrument valable de développement pour la sous-région, voire pour toute l'Afrique ?

J'avoue que je ne maîtrise pas du tout le NEPAD. Je crois avoir compris sa philosophie globale, mais je ne suis pas la personne autorisée pour répondre à une telle question trop ciblée. Par contre, il est temps que les éditeurs se rassemblent, se tendent la main et essaient de trouver par eux-même des créneaux. Au Sénégal, grâce à Dieu, nous ne nous considérons pas comme des rivaux, des ennemis mais des collègues qui doivent faire face aux mêmes difficultés. Dans un proche avenir, nous allons essayer de dynamiser sensiblement notre association des Editeurs Sénégalais pour en faire un outil très efficace.

Si nous avons encore des ennuis dans le domaine de la diffusion ceci résulte en partie qu'il n'existe aucun spécialiste de la diffusion-distribution du livre. Nous devons avoir recours à l'A.D.P. (Agence de Distribution de la Presse). Je lui ai confié tout mon catalogue et signé un contrat provisoire bien que l'ADP soit surtout spécialisée dans la distribution du livre qui figure aux programmes scolaires. Cet organisme profite de son réseau et peut ainsi distribuer d'autres ouvrages. C'est mieux que rien. Lors de la réunion du Conseil Supérieur du livre, j'avais suggéré que les éditeurs se rassemblent pour créer au Sénégal un genre de coopératives ou d'agence de distribution du livre. Si les éditeurs des autres pays d'Afrique font la même chose dans leur région, nous pourrions concentrer les ouvrages et parvenir à une diffusion correcte de nos œuvres.

Au cours de cette 8e FILDAK, nous avons ébauché des perspectives intéressantes. En outre, la coopération française, les affaires étrangères sont décidées à nous appuyer dans notre effort d'exportation. Ils veulent trouver un diffuseur-distributeur des maisons d'éditions francophones vers le Nord. Il s'agira au départ de sélectionner environ 200 titres. Ceci représente une infime partie de notre production qu'ils inséreront dans leur catalogue et assureront la distribution. Au lieu de me plaindre, je considère cela comme un défi.

J'ai oublié également de mentionner que sur le site de "AFRILIVRE" tous nos titres disponibles y figureront. Chaque éditeur doit essayer de trouver une solution. Personnellement, j'ai immédiatement pensé à mes aînés qui se trouvent en Belgique pour qu'ils gèrent un service de vente par correspondance. Je mettrai sur le net les

titres des ouvrages, les gens commanderont les livres et il suffira à mes enfants d'assurer l'expédition. Je peux très bien concevoir que tous les 6 mois, je leur envoie par groupages un lot de livres. Vu qu'il s'agira d'une quantité importante, les frais de transit ne seront pas élevés et ainsi mes aînés pourront très bien gérer ce service avant que je ne puisse trouver une solution plus globale.

- Que vous a apporté la 8e FILDAK?

Je suis ravi, car j'ai eu énormément de contacts avec des gens appartenant à des horizons divers. J'ai eu des contacts avec la presse même si certains de mes propos n'ont pas été du tout bien compris et encore moins bien rapportés mais ce n'est pas grave.

- Monsieur Aboubakar Diop, quelle est votre véritable identité ? Comment êtes-vous devenu Monsieur Diop ? Pourquoi avez-vous quitté votre pays d'origine, la Belgique, pour vivre à St.Louis ?

Peut-être que je ne le saurai jamais moi-même. Je suis à la recherche de mon identité. Je dois vous dire que je n'ai rien choisi, je n'ai pas choisi St.Louis, je n'ai pas choisi l'édition. C'était tout simplement ma destinée. Récemment j'ai eu le premier souvenir du rapport que j'entretiens avec le livre. Ce souvenir remonte à ma prime enfance à l'âge de 3 ans, je me voyais dans un milieu linguistique étranger pour moi, car j'étais francophone. J'évoluais dans un milieu purement flamand à Furnren ; avec un « Tintin » sous les bras que je serrais convulsivement me défendant contre une petite fille de mon âge qui voulait s'en emparer. Voilà mon plus vieux souvenir concernant le livre.

Mon identité civile n'est un secret pour personne, appelez-moi Aboubakar Diop.

- Je vous remercie M. Diop

* Editeur de « XAMAL » à St. Louis-du-Sénégal